

**Séjour de
mobilité OUT**
Fiche info 21
**Diplômes
coordonnés**
Fribourg - Torino

Septembre 2023

Diplômes coordonnés

**LAUREA MAGISTRALE IN
SCIENZE AMMINISTRATIVE E
GIURIDICHE DELLE
ORGANIZZAZIONI PUBBLICHE
E PRIVATE DE
TORINO**

ET

**MASTER OF LAW DE
FRIBOURG**

Responsables du Programme :

Prof. Dr. Michel Heinzmann

Prof. Dr. Pascal Pichonnaz

Introduction :

Les étudiants et étudiantes qui suivent leurs études de Master of Law en application de l'accord de coopération Fribourg – Torino, obtiennent à l'issue de leurs études le *Laurea Magistrale in scienze amministrative e giuridiche delle organizzazioni pubbliche e private* de Torino et le *Master of Law* de l'Université de Fribourg.

Programme :

- Deux (à trois) semestres en MLaw à Fribourg, deux (à trois) semestres à Torino ;
- Trente crédits ECTS obtenus dans le cadre du *Laurea Magistrale* seront reconnus pour le *Master of Law* ;
- Lorsque toutes les conditions sont remplies, les étudiants et étudiantes de Fribourg ayant accompli leurs études de Master dans le cadre de ce programme obtiennent le *Master of Law de l'Université de Fribourg, Mention diplômes coordonnés Fribourg / Torino*.
- Douze places par année par Faculté.

Conditions d'admission :

- Avoir accompli avec succès 60 crédits ECTS dans le cadre du *Master of Law* (au moment du départ pour Torino) – voir également les rubriques *mention bilingue* et *options spécifiques*
- Langue italienne : Bonnes connaissances, au minimum niveau B2 selon le *Cadre commun européen de référence pour les langues*

Taxes d'études :

- Taxes d'études régulières à Fribourg pendant toute la durée des études de Master, y compris pendant le séjour d'études à Torino.
- Pendant le séjour d'études à Torino, exemption des taxes d'études à l'Université de Torino (sous réserve de modification).
- D'éventuels frais accessoires, tel que les droits de timbres obligatoires

Plan d'études à Torino :

- A titre indicatif

Etudiants de Fribourg à Turin	
1) GIU0415 - Economia e gestione delle risorse umane (SECS-P/02)	9
2) GIU0248 - Lingua Inglese (L-LIN/12)	6
3) GIU0574 Diritto societario europeo (IUS/04)	6
4) Un examen au choix entre : <ul style="list-style-type: none">• GIU0441 - Diritto del Lavoro dell'U.E. (IUS/07)• GIU0992 - Diritto del lavoro e tecnologie digitali (IUS/07)• GIU0729 - International and EU labour Law (IUS/07)• GIU0408 - Diritto dell'Integrazione Europea (IUS/14)	6
5) Un examen au choix entre : <ul style="list-style-type: none">• GIU0111 - Diritto Penale Commerciale (IUS/17)• GIU0624 - International Environmental Law (IUS/13)• GIU0634 - Food Law (IUS/10)• GIU0448 - Diritto dei beni culturali (IUS/10)• GIU0707 - Diritto dell'immigrazione (IUS/10)• GIU0195 - Diritto degli alimenti (IUS/10)	6
6) Examen au choix	9
Epreuve finale en droit comparé	18
Total ECTS	60

Reconnaisances :

- Pour l'obtention du *Master of Law* de Fribourg, 30 ECTS du *Laurea Magistrale* seront reconnus sous la forme suivante :
 - 15 ECTS en tant que cours semestriels
 - 10 ECTS en tant que travail de recherche (Mémoire final rédigé dans le cadre du *Laurea Magistrale*) en remplacement des deux séminaires
 - 5 ECTS en tant que crédits spéciaux
- Il est important d'organiser ses études à Fribourg de manière à ce que les 60 ECTS obtenus à Fribourg et les 30 ECTS obtenus par équivalence remplissent les conditions pour l'obtention du *Master of Law*. (Voir également rubrique mention et la rubrique options spécifiques)
- La demande d'équivalence d'examens et de travaux effectués à l'Université de Torino est soumise aux principes et à la procédure décrits dans l'aide-mémoire « Reconnaissance Diplômes coordonnés Fribourg / Torino ».
- La reconnaissance est uniquement possible sur la base d'examens réussis dans le cadre du *Laurea Magistrale* de Torino et de l'obtention à Torino du *Laurea Magistrale*. Une demande de reconnaissance doit être déposée à la fin du séjour, dès l'obtention du *Laurea Magistrale*.
- Les notes obtenues à Torino seront converties et prises en compte dans le *Master of Law*.

Mention bilingue :

Les étudiants et étudiantes qui le souhaitent peuvent ajouter la mention bilingue à leur *Master of Law*.

Les règles du RE-BIL s'appliquent pour l'obtention de la mention bilingue. Pour le calcul de la mention bilingue, les cours accomplis dans une 3^{ème} langue (p.ex. anglais, italien) ne comptent ni pour la 1^{ère}, ni pour la 2^{ème} langue d'études. Cela peut impliquer que des prestations supplémentaires doivent être accomplies à Fribourg pour remplir les conditions prévues par le RE-BIL. [Directive du 7 décembre 2015 concernant la prise en compte des différentes langues d'études dans le cadre de la mention bilingue.](#)

Options spécifiques :

Les étudiants et étudiantes qui le souhaitent peuvent intégrer une ou deux options spécifiques à leur *Master of Law*.

Pour obtenir une option spécifique, il faut accomplir 15 ECTS sous forme de cours bloc et/ou cours semestriels et 5 ECTS sous forme de séminaire, travail de séminaire ou travail de recherche.

Les différentes options spécifiques :

- *Droits humains*

- *Economie*
- *Environnement et climat*
- *Etat et service public*
- *Europe*
- *Famille*
- *Règlement des litiges*
- *Religion*
- *Sanctions*

Candidature :

- *Quand ?* 31 octobre pour débiter le programme à Torino au SA suivant
- *Comment ?* par MyUnifr
- *Sélection* Sur la base du dossier de candidature et un entretien
- *Informations :* Bureau Erasmus et des relations internationales de la Faculté de droit : ius-mobility@unifr.ch